



## Pictet-Ethos (CH) Swiss Sustainable Equities

Les investisseurs sont de plus en plus nombreux à prendre conscience de la responsabilité qu'ils endossent en plaçant leur capital. La rentabilité n'est plus leur unique motivation: des objectifs sociaux, éthiques et écologiques entrent désormais aussi en ligne de compte. La solution: investir de manière responsable.

Le fonds Pictet-Ethos (CH) Swiss Sustainable Equities a été soumis à la procédure de contrôle du Comité pour un développement durable et s'est vu attribuer le label «Développement durable contrôlé». Il répond à tous les critères d'exclusion requis et est conforme aux directives en matière de transparence de l'Eurosif ainsi qu'à la norme de qualité ARISTA 3.0.

Il investit dans des actions d'entreprises cotées à la bourse suisse ayant été sélectionnées selon l'approche du meilleur de la classe. L'exercice des droits de vote est l'une des principales préoccupations de ce fonds, qui n'exclut aucun secteur, pas même ceux sujets à controverse.

### Critères d'exclusion

	Exclu	Non explicite- ment exclu	Remarques
<b>Secteurs</b>			
Armement	✓		
Nucléaire	✓		
Génie génétique appliqué à l'agriculture	✓		
Tabac	✓		
Alcool/drogues		✓	
Jeux de hasard	✓		
Pornographie	✓		
<b>Pratiques</b>			
Corruption	✓		
Blanchiment d'argent	✓		
Violation des embargos décidés par l'ONU	✓		Screening des pratiques controversées et notation ESG systématique des entreprises, afin d'exclure tout manquement.
Violation de la convention de l'ONU sur les droits de l'homme	✓		
Violation des droits fondamentaux des travailleurs (OIT)	✓		
<b>Pays (pour les obligations d'Etat)</b>			
Embargos décidés par l'ONU			Ce fonds n'investit pas dans des obligations d'Etat.
Convention de l'ONU sur les droits de l'homme			

## Normes de qualité

	Signataire ou directives respectées	Non signataire	Remarques
Directives de transparence de l'Eurosif	✓		
Norme de qualité ARISTA 3.0	✓		

## Engagement

	Oui	Non	Remarques
Approche d'engagement	✓		Activités d'engagement menées par Ethos
Exercice des droits de vote	✓		Selon les directives d'Ethos

## Secteurs de placement controversés

	Investissement	Aucun investissement	Remarques sur le respect des critères de best practice
<b>Biens de consommation de base (secteur alimentaire)</b>			
Pêche (sauvage)	✓		Dans le secteur de la pêche, le développement durable est certifié par les labels MSC et FOS.
Agriculture	✓		Les critères contrôlés sont les suivants: absence d'activités dans des zones protégées, caractère durable de l'aquaculture, non-utilisation de pesticides (inclus dans le critère de préservation de la biodiversité) et absence de défrichage. Le respect des normes de protection des animaux et des droits de la population locale fait partie des critères de best practice.
<b>Utilities (infrastructure)</b>			
Approvisionnement en eau	✓		L'approvisionnement de base de la population en eau potable et la politique tarifaire de l'eau à destination des classes les plus pauvres sont pris en compte dans l'analyse de durabilité. Les aspects environnementaux, les normes de qualité et les critères d'efficacité sont également évalués.
Financement et construction de barrages	✓		Les entreprises suisses ne participent pas directement au financement ni à la construction de barrages. Au niveau de la chaîne d'approvisionnement, les critères de vérification sont le respect des directives de la Commission mondiale des barrages (CMB) et l'absence d'activités dans des zones protégées.

	Investissement	Aucun investissement	Remarques sur le respect des critères de best practice
<b>Matériaux de base (industrie minière et matières premières)</b>			
Industrie minière	✓		La prise en compte de la population locale et le respect des zones protégées ainsi que de la souveraineté des Etats sur leurs ressources naturelles sont contrôlés. Les éventuels programmes de protection des écosystèmes ainsi que les effets sur la biodiversité et les habitants sont également pris en compte. Est considérée comme positive la transparence au niveau des contrats de production et des paiements aux gouvernements (participation à l'Extractive Industries Transparency Initiative [EITI]).
Sylviculture	✓		Dans le domaine de la sylviculture, le fonds vérifie si les entreprises appliquent des considérations et des objectifs respectueux du développement durable en matière d'approvisionnement.
<b>Energie (pétrole, gaz, énergies renouvelables)</b>			
Biocarburants	✓		Seules les technologies de 2 <sup>e</sup> génération (par ex. déchets, déchets de bois) sont tolérées, si elles ne présupposent pas de défrichage. Une analyse du cycle de vie étudie l'empreinte écologique des produits.
Extraction de combustibles fossiles et construction de pipelines	✓		Le respect des zones protégées et des lois nationales (notamment sur la protection de la nature) fait l'objet d'un contrôle. Parmi les points surveillés figure également l'exploitation de gisements pétroliers non conventionnels. Le respect de la souveraineté des pays producteurs sur leurs ressources est en partie vérifié par l'intermédiaire de la prise en compte des intérêts des parties prenantes.
<b>Biens de consommation cycliques</b>			
Industrie automobile	✓		Dans l'industrie automobile, les critères positifs sont la faiblesse des émissions de CO <sub>2</sub> du parc, les programmes de recherche et développement visant à promouvoir les technologies respectueuses de l'environnement ainsi que la mise au point de produits innovants. La transparence des relations avec les fournisseurs ainsi que le respect par ces derniers de critères sociaux et écologiques constituent également des éléments centraux de l'évaluation.
<b>Pharmacie et médecine/santé</b>			
Industrie pharmaceutique	✓		Le secteur pharmaceutique est essentiel pour le fonds, en raison de la focalisation de ce dernier sur les actions suisses. Une attention particulière est portée à l'accès aux soins dans le choix des investissements dans cette industrie (Ethos est membre actif de l'indice sur l'accès aux médicaments). L'observation du protocole de Nagoya et des normes de protection des animaux fait également l'objet d'une vérification. Pour les entreprises suisses, le dépôt de brevets sur des ressources génétiques et la publication de toutes les études cliniques ne sont pas contrôlés.